Serge MOUREAUX

Avocats sans frontières

Le collectif belge et la guerre d'Algérie

> Préface de Ali HAROUN

> > CASBAH



Serge Moureaux, né à Bruxelles en 1934, y poursuit ses études secondaires et supérieures.

Docteur en droit de l'ULB (Université Libre de Bruxelles), il s'inscrit au barreau en 1956.

Jeune stagiaire, il plaide déjà pour la cause des droits de l'homme et des peuples opprimés.

De 1957 à 1962, il est responsable du collectif des avocats belges du FLN chargé de la défense des militants algériens aussi bien en Belgique que dans les départements limitrophes du Nord de la France.

Parlementaire belge pendant vingt-deux ans, il a été, à maintes reprises, élu député et sénateur.

«Serge Moureaux est de la trempe des avocats qui ne vendent pas leur éloquence au poids ; au contraire il offrait sa jeune expérience à ceux qui, défendant la liberté de leur peuple, participaient à la reconquête de la dignité bumaine».

Ali Haroun

«Maître Moureaux se rappelle comme si c'était bier que les policiers français qui témoignaient à charge contre les Algériens risquant la guillotine, se tournaient violemment vers lui et ses semblables pour crier de façon insultante : «Taisez-vous fellagbas!» La détermination du jeune et brillant avocat nourrira cependant la plus grande satisfaction de sa vie, «car aucun des accusés qui avait été condamné à mort et que j'ai défendu n'a pu être exécuté».

Un livre refusé il y a déjà une dizaine d'années aussi bien par les éditeurs en Belgique qu'en France!

(Le Siècle)

CASBAH Editions ISBN: 9961 - 64 - 252 - X